



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Béatrice REAUTE  
FREDON NORMANDIE  
02.30.32.16.49  
beatrice.reaute.fredonbn@orange.fr

**Animatrice suppléante**

Marie-Laure WINOCQ  
AREXHOR SM  
02.35.12.26.22  
marie-laure.winocq@astredhor.fr

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## Coronavirus

"En raison de la situation sanitaire actuelle (Coronavirus) et des mesures de limitation des déplacements professionnels, la production des BSV pourrait être perturbée. Nos équipes font le nécessaire pour maintenir les éditions habituelles, parfois appuyées sur moins d'observations qu'à l'accoutumée. Notre BSV Cultures ornementales intégrera des éléments contextuels et d'information afin de vous aider au mieux dans l'observation de vos parcelles."

**Béatrice REAUTE**  
Animatrice du BSV cultures ornementales

## Suivi sanitaire de ces dernières semaines Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	/	/	1	13	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						

Les observations qui vous sont communiquées sont ponctuelles et réalisées dans des établissements pouvant varier d'une semaine à une autre. Les données donnent une tendance de l'état sanitaire mais ne peuvent être transposées telles quelles à vos parcelles. Seules vos observations dans vos parcelles vous indiqueront la décision à prendre.

L'essentiel à retenir

### **Météorologie :**

Le temps plus sec de ces derniers jours devrait se poursuivre la semaine prochaine malgré quelques pluies annoncées cette fin de semaine. Les températures devraient être assez fraîches.

### **Horticulture :**

- **Ravageurs :** vigilance sur les pucerons; présence ponctuelle d'aleurodes, cicadelles, cochenilles et thrips. Détection du brun des pélagonium à confirmer.

- **Maladies :** pas de grosses attaques observées : localement signalement de *Mycocentrospora acerina*, de mildiou, d'oïdium et de rouille.

**Méthodes alternatives :** des produits de biocontrôle existent.

**Informations réglementaires :** la nouvelle réglementation sur les Passeports Phytosanitaires.

# HORTICULTURE

## Les ravageurs

### Aleurodes (1 établissement concerné) :



Début février, la présence de quelques aleurodes (adultes) a été signalée à proximité de culture de lantana, géranium odorant et *Pelargonium*.

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C.

Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Adulte d'aleurode

#### Prophylaxie :

- ↳ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↳ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↳ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre.

### *Cacyreus marshalli* (1 établissement concerné) :

#### A confirmer :

Dans la Manche, un établissement a une suspicion de la présence du brun des pélargoniums (*Cacyreus marshalli*) sur des pieds-mère de géranium : présence de chenilles et d'une chrysalide qui a été mise en élevage pour identification.

Originaire d'Afrique du Sud, la première détection de *Cacyreus marshalli* en France, dans les Pyrénées Orientales, date de 1997 suite à l'importation de *Pelargonium*. Depuis, il a colonisé les régions françaises les unes après les autres. Un premier signalement en Bretagne a également été fait l'été dernier dans le Morbihan.



Chenille, dégât et adulte de *Cacyreus marshalli*  
Source: OEPP: V. Sarto i Monteyts

Evolution à suivre : Il est assez commun en jardins, espaces verts mais peu signalé en production. La vigilance est de mise en production sur les pieds-mères de *Pelargonium* sp. et plus particulièrement les géranium zonale et les géranium lierre.

### Cicadelles (1 établissement concerné) :

Des cicadelles ont été observées sur des cultures de fuchsia et de verveine. Quelques traces de piqûres sont visibles sur le feuillage.

Evolution à suivre : à surveiller. Les piqûres de nutrition entraînent une dépréciation du feuillage et donc un déclassement de la production.

**Cochenilles (1 établissement concerné) :**

Sous abri, un foyer de cochenille a été observé sur des agrumes.

Evolution à suivre : à surveiller, les cochenilles se développent rapidement en conditions chaudes et humides.

**Prophylaxie :**

- ↪ Jetez les fins de séries attaquées et réalisez un vide sanitaire afin d'éviter de contaminer de nouvelles cultures.
- ↪ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.

**Pucerons (8 établissements concernés) :**

Sous abri, depuis le début d'année, des pucerons sont signalés sous abri sur de nombreuses cultures :

- foyers et colonies importants sur *Hedera spp* (présence de fumagine) et sur des pieds-mères de fuchsia (identifié *Macrosiphum spp*);
- colonies importantes localement sur pensée
- quelques foyers sur cinéraire, *Alstroemeria* (identifié *Aulacorthum solani*), pâquerette, géranium lierre double (identifié *Aulacorthum solani*), clématite (identifié *Myzus spp*); , hortensia (identifié *Macrosiphum spp*) et chrysanthème en culture dirigée (identifié *Aulacorthum solani*).



*Aulacorthum solani*  
AREXHOR SM

Evolution à suivre : à surveiller sous abri, les conditions actuelles sont favorables au développement des pucerons.

**Prophylaxie :**

- ↪ Surveillez l'ensemble de vos cultures : les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets.
- ↪ Soyez vigilants sur les plantes suspendues : les pucerons y évoluent plus rapidement, la température étant supérieure.
- ↪ Surveillez à proximité des points chauds de la serre.

**Thrips (3 établissements concernés) :**



Adulte de thrips

Sous serre, la présence de thrips a été observée sur plusieurs cultures : cyclamen (présence du *Thrips setosus*), géranium lierre simple (couleur rose) et cinéraire.

Evolution à suivre : à surveiller. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus elle est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthèmes, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.

**Prophylaxie :**

- ↪ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↪ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↪ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↪ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

## Les maladies

### **Mycocentrospora acerina (1 établissement concerné) :**

Cette maladie communément appelée « Maladie des taches noires » a été observée sur pensée. Les feuilles présentent des taches concentriques de couleur noir-violet ou roux de 1 à 5 mm de diamètre. En progressant, les taches se rejoignent et les feuilles se dessèchent.

Evolution à suivre : les périodes de temps humides et des températures assez fraîches (5 à 15°C) favorisent le développement et l'extension de ce champignon.

#### Prophylaxie :

- ↪ Ne pas trop arroser les plants en période humide.
- ↪ Ne pas laisser les débris de végétaux à proximité des cultures.

### **Mildiou (1 établissement concerné) :**

Une attaque de mildiou (*Peronospora violae*) a été signalée sur des cultures de pensée.

Evolution à suivre : à surveiller.

#### Prophylaxie :

- ↪ Evitez les conditions trop chaudes et humides.



Mildiou sur pensée  
AREXHOR SM

### **Oïdium (1 établissement concerné) :**



Oïdium sur renoncule  
AREXHOR SM

La présence d'oïdium a été observée sur quelques plants de renoncule et de *Kalanchoe*.

Evolution à suivre : les nuits fraîches, l'humidité matinale et l'ensoleillement de la journée sont des conditions favorables à son développement.

#### Prophylaxie :

- ↪ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.

### **Rouille (1 établissement concerné) :**

Quelques pustules de rouille ont été observées sur des feuilles de pâquerette.

Evolution à suivre : à surveiller car l'humidité ambiante des abris accompagnée de températures fraîches (optimum de 15°C) sont favorables à son développement.

Crédit photos : FREDON Normandie  
sauf mention particulière

## « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

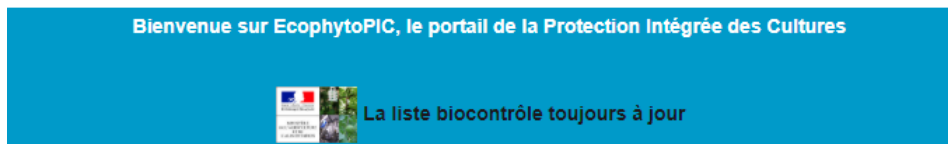


- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrole/>

**Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages**

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



## Informations réglementaires

### Santé des végétaux, un nouveau cadre réglementaire : évolution des obligations pour les professionnels :



Le règlement (UE) 2016/2031 introduit une nouvelle classification des organismes nuisibles aux végétaux, qui se substituera aux catégorisations nationales actuellement en vigueur, ainsi que de nouvelles obligations pour les professionnels (passeport phytosanitaire).

<https://agriculture.gouv.fr/sante-des-vegetaux-un-nouveau-cadre-reglementaire-evolution-des-obligations-pour-les-professionnels>



Un nouveau règlement européen relatif à la santé des végétaux entrera en application au 14 décembre 2019. Retrouvez ci-dessous le lien pour avoir les réponses aux questions générales sur ce futur cadre réglementaire :

<https://agriculture.gouv.fr/questions-reponses-nouveau-reglement-ue-20162031-en-sante-des-vegetaux>